

**APPEL DE CANDIDATURES  
 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

**AVIS PUBLIC** est donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement d'Outremont procédera à la désignation de **membres professionnels** de son Comité consultatif d'urbanisme, le tout conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., chapitre A-19) et au *Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme* (AO-2).

Le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) a pour fonction d'étudier et de soumettre au conseil d'arrondissement des recommandations en matière d'urbanisme. Il se compose de treize (13) membres désignés par le conseil d'arrondissement, qui doivent tous résider à Outremont.

Trois ou au plus quatre membres sont choisis pour représenter les citoyens (membre résidents) alors que les membres professionnels, au nombre de sept, sont choisis pour leur formation et leur expertise dans les domaines pertinents, dont l'urbanisme, le génie, l'aménagement, l'architecture, le paysage ou le patrimoine. Quant à la présidence du Comité, elle est assurée par un membre du conseil de l'arrondissement.

**À L'HEURE ACTUELLE, DES POSTES PROFESSIONNELS SONT VACANTS ET LE PRÉSENT APPEL DE CANDIDATURES A POUR BUT DE LES COMBLER ET DE CRÉER UNE BANQUE DE CANDIDATS.**

Le mandat des membres professionnels sera d'une durée de deux ans, lequel est renouvelable.

Les membres ne sont pas rémunérés. Le CCU se réunit au moins 10 fois par année.

Le *Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme* (AO-2) peut être consulté au Secrétariat d'arrondissement d'Outremont au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, pendant les heures d'ouverture, ou sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : **[ville.montreal.qc.ca/outremont](http://ville.montreal.qc.ca/outremont)** (cliquez « *Services aux citoyens* » et ensuite « *Règlements* »).

Les candidats doivent faire parvenir, **avant le jeudi, 21 septembre 2017**, une lettre d'intention détaillant les motivations qui les portent à soumettre leur candidature. Celle-ci doit être accompagnée de leur curriculum vitae et d'une confirmation de leur adresse permanente de résidence à Outremont.

Les candidatures seront analysées par un comité de sélection. Les candidatures doivent être adressées à l'attention de :

Mme Mélanie Dinel  
 Secrétaire substitut de l'arrondissement  
 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine  
 Outremont (Québec) H2V 4R2  
 Courriel : [secretariat.outremont@ville.montreal.qc.ca](mailto:secretariat.outremont@ville.montreal.qc.ca)  
 Tél. : 514 495-6280

